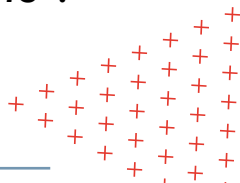




ACCOMPAGNEZ VOS ENFANTS DANS LEUR SCOLARITÉ

Comment ça marche ?

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :



- 1 Chaque école vous communiquera l'organisation de ses activités artistiques, culturelles, sportives et de l'aide aux devoirs.
- 2 « Devoirs faits » est obligatoire pour tous les élèves de 6ème et leur permet de s'avancer dans leur travail personnel tout en favorisant leur autonomie. Devoirs faits est intégré dans les emplois du temps des élèves et se déroule dans le collège et est encadré par des professeurs et des assistants pédagogiques.

DANS LES ASSOCIATIONS :

- 3 L'accompagnement à la scolarité est organisé par les associations des quartiers soit dans leurs locaux, soit dans les établissements scolaires.
Votre enfant qu'il soit à l'école, au collège ou au lycée, peut être aidé dans sa méthodologie de travail et participer à des activités culturelles, artistiques, sportives...
Les associations en charge de l'accompagnement à la scolarité échangeront régulièrement avec vous et vous proposeront de participer à des projets.
- 4 Le mentorat peut s'adresser à votre enfant s'il est âgé entre 5 et 25 ans.
Il lui permet de développer son autonomie et de découvrir des formations, des métiers, des activités, grâce à l'accompagnement d'un bénévole mentor durant au moins 1 année scolaire...
Des objectifs sont fixés avec vous, le bénévole mentor et votre enfant.
Les bénévoles font partie d'associations qui les forment et les encadrent.



QUI ACCOMPAGNE VOTRE ENFANT ?

Le quartier des Chartrons / Saint Louis



Centre Social Bordeaux Nord

58 rue Joséphine, 05 56 39 46 72

Du CP à terminale



Centre social Foyer fraternel

23 rue Gouffrand, 07 66 31 21 08

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30/19h en fonction de l'âge

Du CP à la terminale



Association Afev

Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier

Renseignements auprès des établissements scolaires ou du centre social

De la grande section de maternelle à la terminale



Entraide Scolaire Amicale

Mentorat à domicile ou au sein des structures du quartier – 06 77 78 69 64

Du CP à la terminale



Foyer Fraternel
Centre Social

Centre Social
Bordeaux Nord
association Cr. 1951

afev**



ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité



Gironde
LE DÉPARTEMENT

GIPREB